

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Félix-Leclerc, le 26 septembre 2023, au salon du personnel.

## Membres

## Présences

Stéphanie Brevet-Giroux, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Carolyne Brouillard, parent	<input type="checkbox"/>
Roxanne Crête, enseignante	<input type="checkbox"/>
Carol Echeverry Orozco, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Naouale El Yaagoubi, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Tatiana Harker, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Anne-Marie Lamarre, directrice	<input checked="" type="checkbox"/>
Caroline Langlais, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Sébastien Norris, enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>
Sophie Millaire, représentante service de garde	<input checked="" type="checkbox"/>
Fanny Paquette, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Julie Taillefer, directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>

### 1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES

Madame Anne-Marie Lamarre accueille les membres et leur souhaite la bienvenue.

### 2. VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION ET DU QUORUM

Madame Anne-Marie Lamarre constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 04.

### 3. NOMINATION D'UNE OU D'UN SECRÉTAIRE

Madame Julie Taillefer est désignée secrétaire de la rencontre.

09/2023-01

Approuvé à l'unanimité

### 4. QUESTIONS DU PUBLIC

Est-ce que les locaux de l'école sont disponibles pour une levée de fond personnelle qui est non reliée à une campagne de financement scolaire?  
La location du gymnase doit se faire par la ville de Saint-Constant.

### 5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Harker propose l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

09/2023-02

Adopté à l'unanimité

## 6. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 JUIN 2023 ET SUIVIS

IL EST PROPOSÉ par Madame Orozco d'adopter le procès-verbal du 13 juin 2023; point 9, Madame Langlais en est à sa deuxième année au sein du CÉ. Nous proposerons à Monsieur Lavallée et à Madame Couillard s'ils souhaitent se représenter. Dans le cas contraire, Madame Langlais pourra débiter un nouveau mandat de 2 ans.

09/2023-03

Adopté à l'unanimité

## 7. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE

Madame Paquette propose Madame Langlais comme présidente du conseil d'établissement pour le mandat de 2023-2024.

Madame Harker se propose comme vice-présidente pour le mandat de 2023-2024.

Madame Langlais et Madame Harker acceptent la nomination.

09/2023-04

Approuvé à l'unanimité

## 8. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Norris d'approuver le calendrier des séances du conseil d'établissement 2023-2024.

09/2023-05

Approuvé à l'unanimité

## 9. DURÉE DES MANDATS DES MEMBRES-PARENTS DU C.É.

Nom des membres	Année du mandat
Carolyne Brouillard	2 <sup>e</sup> année
Carol Echeverry Orozco	1 <sup>re</sup> année
Naouale El Yaagoubi	2 <sup>e</sup> année
Tatiana Harker, vice- présidente	1 <sup>re</sup> année (1 an)
Caroline Langlais, présidente	1 <sup>re</sup> année (1 an)
Fanny Paquette	1 <sup>re</sup> année
Laéna Couillard Yannick Lavallée	Substituts

## 10. FORMATION OBLIGATOIRE DES NOUVEAUX MEMBRES

Formation obligatoire en ligne sous forme de capsules pour les nouveaux membres du C.É : Madame Orozco.

## 11. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2023-2024

IL EST PROPOSÉ par Madame Paquette d'approuver les Règles de régie interne du conseil d'établissement 2023-2024 : tabulation à revoir.

09/2023-06

Approuvé à l'unanimité

## 12. PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION 2023-2024

Plan de lutte présenté par Madame Lamarre. Nouveau gabarit en lien avec le nouveau rôle du Protecteur de l'élève. La CSSDGS souhaitait que les parents soient plus au fait des procédures et des lois en lien avec les règles de violence et d'intimidation en milieu scolaire, incluant les violences sexuelles.

Notre défi est de promouvoir notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2023-2024. Le document devait être acheminé au Protecteur de l'élève pour le 15 septembre. Si nous souhaitons y apporter des modifications, le plan de lutte modifié sera réacheminé au protecteur de l'élève. Il est toutefois approuvé lors de la séance du CÉ du 26 septembre 2023, en conformité avec les règles du CSSDGS.

À modifier au point 1; nos enjeux prioritaires, revoir la tabulation.

Revoir aussi la distinction entre la déclaration et la dénonciation au tableau du point 4.

Madame Paquette recommande d'explicitier les particularités des élèves des groupes GADP et de la clientèle des groupes adaptés au préscolaire. Le plan de lutte approuvé sera déposé sur le site Web de notre école.

IL EST PROPOSÉ par Madame Harker d'approuver le plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024.

09/2023-07

Approuvé à l'unanimité

## 13. NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF ET PLAN D'ACTION

Nous en sommes à la promotion et à la diffusion de notre projet éducatif actualisé. Lors de notre première journée du P'tit bonheur, nous avons misé sur nos trois valeurs dans le cadre des activités proposées; lien/ ouverture, plaisir et persévérance.

Des crayons colorés à l'effigie de nos valeurs ont été remis à tous nos élèves et membres du personnel.

Le comité de pilotage est en présentement à la rédaction du plan d'action favorisant l'atteinte des cibles des objectifs ciblés dans notre projet éducatif. Nos objectifs concernent le bien-être à l'école, la compétence

lecture de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année et la compétence raisonner en mathématique au 3<sup>e</sup> cycle.

Madame Paquette propose d'expliciter les résultats des élèves en GADP, mais comme ceux-ci sont en modification des attentes quant au programme ministériel, ils sont donc en réussite, mais ne répondent pas aux attentes du programme de formation de l'école québécoise.

#### **14. BILAN ANNUEL 2022-2023**

Madame Anne-Marie Lamarre présente le Bilan annuel 2022-2023.

Mot de la présidence; retirer le nom de Monsieur Lefebvre. Il y a une coquille à la page 20, annexe 4, à la dernière ligne; espacer « en adaptation scolaire ».

IL EST PROPOSÉ par Madame Orozco d'adopter le Bilan annuel du conseil d'établissement tel que présenté.

**09/2023-08**

**Adopté à l'unanimité**

#### **15. NORMES ET MODALITÉS**

Madame Anne-Marie Lamarre présente le document sur les normes et modalités d'évaluation pour l'année scolaire 2023-2024 (préscolaire et primaire).

Le ministère de l'Éducation sortira les nouvelles normes évaluatives au préscolaire 4 ans à besoins particuliers le 27 septembre 2023. Ainsi, elles seront présentées dans un deuxième temps.

IL EST PROPOSÉ par Madame Orozco d'approuver les normes et les modalités 2023-2024.

**09/2023-09**

**Approuvé à l'unanimité**

#### **16. NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE AU SERVICE DE GARDE**

En lien avec la nouvelle Loi sur les services de garde, nous devons approuver la grille tarifaire amendée en fonction des nouvelles balises proposées par le gouvernement.

Il est proposé par Madame Orozco d'accepter la nouvelle grille tarifaire telle que présentée par Madame Taillefer.

**09/2023-10**

**Approuvé à l'unanimité**

## 17. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES/CULTURELLES/SPORTIVE 2023-2024

### 17.1. Mesure 15023

Vous serez informé des mesures mises en place à l'école. L'offre de service des activités parascolaires sera finalisée d'ici quelques semaines.

### 17.2. Critères d'encadrement

Ce sont les critères prévus quant à l'acceptation des sorties proposées. Les annexes budgétaires permettent de financer des activités (annexe 99) ou des sorties scolaires (annexe 48). Pour l'ensemble des sorties et activités éducatives, un maximum de 100\$ par année peut être chargé aux parents du préscolaire à la 5<sup>e</sup> année et 140\$ pour la 6<sup>e</sup> année.

Il est proposé par Madame El Yaagoubi d'adopter les critères d'encadrement.

09/2023-11

Adopté à l'unanimité

### 17.3. Calendrier

Madame Lamarre présente aux membres du conseil huit activités scolaires. Il s'agit de :

Frais chargé aux parents totalisant : 43,05 \$ pour préscolaire et GAE

- 1- *Île St-Bernard*  
Préscolaire (régulier + GAE)  
41,33\$/ élève (30\$ payé par l'AN48 - Sortie culturelle et 11,33\$ frais chargé aux parents)
- 2- *Théâtre sur roues - Tortue berlue*  
Préscolaire (régulier + GAE)  
21,25\$/élève (Payé par l'AN99 - École accessible et inspirante)
- 3- *Pièce de théâtre : La lutine en cavale*  
Préscolaire (régulier + GAE)  
13,59\$/élève (frais chargé aux parents)
- 4- *Zoo de Granby : Naître et grandir*  
Préscolaire (régulier + GAE)  
9,77\$/élève (frais chargé aux parents)
- 5- *Manu et ses livres : Vampirus et froussard*  
Préscolaire (régulier + GAE)  
5,57\$/élève (frais chargé aux parents)
- 6- *Manu et ses livres : Blagueur le bavard*  
Préscolaire (régulier + GAE)  
2,79\$/élève (frais chargé aux parents)

**7- Pièce de théâtre : Alice aux pays des merveilles**

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année

23,66\$/ élève (Payé par AN48- Sortie culturelle - aucuns frais chargés aux parents)

**8- Prof Dino**

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année

7,43\$/ élève (Payé par l'AN99 - École accessible et inspirante)

IL EST PROPOSÉ par Madame Harker d'approuver les activités et sorties éducatives/culturelles/sportives telles que présentées.

09/2023-12

Approuvé à l'unanimité

**18. AUTRES SUJETS**

**18.1. Mot du président**

Rien pour le moment.

**18.2. Comité des parents (information du délégué)**

Aucune information de la part de Madame Harker à ce jour.

**18.3. Mot de la représentante du service de garde**

L'année est bien débutée. Avec notre clientèle à 210 élèves, nous pourrons avoir à nouveau les services d'une classe principale. De plus, l'ouverture du SPA a eu comme impact une baisse importante de la fréquentation au SDG.

**18.4. Mot de l'O.P.P.**

Madame Harker désire promouvoir la participation de l'OPP et que celui-ci s'implique davantage dans les divers comités.

Lors de la prochaine séance du CÉ, nous pourrons discuter d'une campagne de financement et des objectifs ciblés.

Le projet du remplacement de la glissoire a avorté, car l'achat de glissoire était de 10 000\$ et son installation de 5 000\$ supplémentaire. Le CÉ devra se prononcer sur nos priorités.

**18.5. Mot de la direction**

Bonne soirée!

**19. BILAN DE LA RENCONTRE**

Merci aux membres du personnel de votre présence. Merci à l'OPP, votre présence amène une énergie positive à l'école. Merci à tous de votre implication.

**20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sébastien Norris que la séance soit levée à 21 h 22.

09/2023-13

**Adopté à l'unanimité**

---

Caroline Langlais  
Présidente

---

Julie Taillefer  
Secrétaire